

# Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

**GT-IBMA** : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques », créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

**Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives »)** : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

**Crédits photo** : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

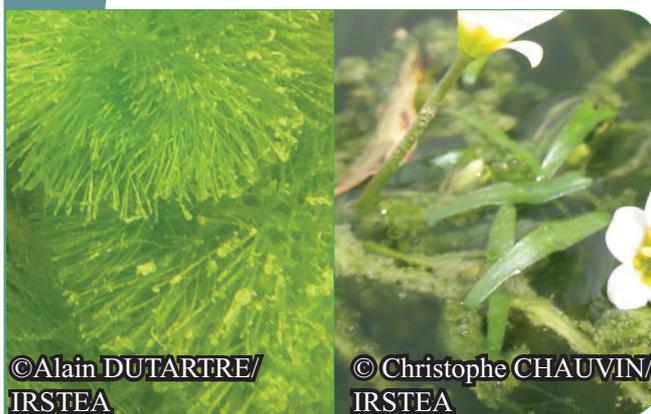
# Cabomba de Caroline: *Cabomba caroliniana* Gray, 1837

## Critères de détermination

Famille des Cabombacées. Plante aquatique vivace, immergée, enracinée. Jusqu'à 10 m de long.



**Fleurs :** solitaires, de petite taille (2 cm large), blanches à jaune pâle, avec le cœur jaune (selon la variété nuance de rose ou violet). Composées de 3 pétales et 3 sépales, 3 à 6 étamines.



## Feuilles :

**Immergées:** opposées, en forme d'éventail. Vert-foncé, finement découpées, d'une largeur d'environ 5 cm.

**Flottantes:** petites, entières et alternes portées par les rameaux fleuris.

## Confusions possibles

*Myriophyllum*, *Ceratophyllum* ou *Ranunculus* sous genre *Batrachium* qui sont des espèces à feuilles en lanières.



**Tiges :** Les tiges peuvent atteindre jusqu'à 10 m de long. Très ramifiées à la base. Jeunes rameaux pourvus de poils blancs ou brun-rouge.

**Fruits :** indéhiscent et coriace pouvant contenir 3 graines.

## Biologie & Ecologie

Floraison : J F M A M J J A S O N D

**Reproduction** : reproduction uniquement végétative (reproduction sexuée non connue en Europe). à partir de régénération de fragments (morceau de 10 mm peut se régénérer s'il possède une paire de feuilles) car espèce fragile et facilement fragmentable.  
Reproduction possible par rhizome.

**Habitat** : milieux stagnant ou à faible courant comme bord des fleuves, rivières, étangs, mares, lac, marais, fossés et canaux. Préfère les eaux à températures comprises entre 20°C et 25°C mais supporte le gel. Adaptée à une large gamme de pH, préférence pour eaux et sédiments riches en nutriments.

## Origine & Apparition

Originnaire d'Amérique du Sud. L'espèce a été commercialisée pour aquariophilie (délicatesse du feuillage).

Voies de dispersion et de propagation nombreuses (dispersion des fragments et rhizomes par le courant et les oiseaux aquatiques, activités humaines, rejet d'aquarium...).

En France, l'espèce a été observée pour la première fois dans le milieu naturel en 2005 dans le canal de Bourgogne (Dijon) puis en 2009 sur le canal du Midi (Toulouse) ainsi que des observations ponctuelles très récentes dans le centre et l'ouest de la France.



©Christophe CHAUVIN/IRSTEA

**Coordination**: Florent LAMAND

**Maquette**: Gwendoline LACQUEMENT

**Rédaction**: Maud CANTOREGGI & Océane JERUZALSKI

**Contribution**: Alain DUTARTE

**Validation**: Alain DUTARTE

## Sources

FRIED Guillaume; *Guide des plantes invasives*; 2012, Editions Belin; 272p.  
La Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (FCBN).  
<http://www.invasbio.fr> (consultation: Juin 2014)